



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# PROCES VERBAL BUREAU REGIONAL

**Samedi 18 novembre 2023 à 9h30 à TOULOUSE**

**Maison du Basket – 36 Avenue de l'Hers**

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel et en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



### Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette (visioconférence) et FERRIER Magali (visioconférence).

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PY Patrice (visioconférence) et RODRIGUEZ Christophe.

### Assistent :

Madame MANZANO PEREZ Justine (Assistante de Direction).

Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional), MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint/visioconférence), RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial) et SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint).

### Excusé :

Monsieur PUEL Alain

### Invitée excusée :

Madame FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe)



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 13.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Règlement Intérieur de la Ligue d'Occitanie
2	Modifications des Règlements Généraux de la Ligue Occitanie
3	Exemples de Dossiers de la Commission Régionale de Discipline de la FFBB

Le Président ouvre la séance à 9h30 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



## **1. Instances :**

### **1.1. Ouverture par le président**

- 1.1.1. Etat des Licences
- 1.1.2. Bureau Régional du 06/01/2024
- 1.1.3. Comité Directeur Régional du 02/12/2023

### **1.2. Présentation et validation de modifications du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie**

### **1.3. Présentation et validation de modifications des Règlements Généraux de la Ligue Régionale Occitanie**

### **1.4. Préparation du Plan de Développement 2024-2028**

### **1.5. Affiliations et Refus d'affiliations des clubs sur le territoire**

### **1.6. Commission Electorale**

### **1.7. Retour sur la visite de Cap Découverte**

- 1.7.1. Compte rendu de la visite
- 1.7.2. Déroulement de l'Assemblée Générale

### **1.8. Commission Régionale de Discipline**

- 1.8.1. Publication des décisions
- 1.8.2. Dossier disciplinaire : cumul des 3 fautes techniques

## **2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :**

### **2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)**

- 2.1.1. Point RH
  - 2.1.1.1. Entretiens RH
  - 2.1.1.2. Comité Social et Economique
  - 2.1.1.3. Echanges Collaborateurs de la Ligue
  - 2.1.1.4. Chèques Kadeos
- 2.1.2. Point Financier
  - 2.1.2.1. Visites de l'expert-comptable et du CAC
  - 2.1.2.2. Situations Financières des clubs

### **2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)**

- 2.2.1. Edition 2023 « Les passionnés du panier » - Etat d'avancement
- 2.2.2. Grenelle des incivilités – Etat d'avancement
- 2.2.3. Dirigeantes 2024

### **2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)**

- 2.3.1. Journées Autour du Basket (Patrick CHICANNE)
- 2.3.2. Formation de Joueurs (Patrick CHICANNE)
- 2.3.3. Formation des Dirigeants
- 2.3.4. Formation des Cadres
- 2.3.5. ERO (Christophe RODRIGUEZ)
  - 2.3.5.1. Retour Séminaire des CDO
  - 2.3.5.2. Filière OTM
  - 2.3.5.3. Problèmes Désignations Arbitres
  - 2.3.5.4. Week-end de formation des observateurs arbitres

### **2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)**

- 2.4.1. Candidatures évènements Ligue : choix des lieux
- 2.4.2. Candidatures évènements Ligue : gestion des appels à candidatures pour la saison 2024/2025
- 2.4.3. Coupe Occitanie
- 2.4.4. 3x3

## **3. Tour de table**



## 1. Instances :

### 1.1. Ouverture par le président

#### 1.1.1. Etat des Licences

Total par comité / comparaison	TOTAL			MAX		Moy. Sans COVID *	
	F	M	Total	Chiffre	Ecart	Chiffre	Ecart
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	479	899	1 378	1 485	- 107	1 357	21
0030 - COMITE DU GARD	1 184	2 642	3 826	4 054	- 228	3 180	646
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	4 570	7 925	12 495	12 603	- 108	10 884	1 611
0032 - COMITE DU GERS	1 205	1 156	2 361	2 791	- 430	2 451	90
0034 - COMITE DE L'HERAULT	1 910	4 479	6 389	6 648	- 259	5 588	801
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1 160	1 025	2 185	2 297	- 112	2 185	-
0081 - COMITE DU TARN	1 101	1 836	2 937	3 110	- 173	2 712	225
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	1 250	2 777	4 027	4 181	- 154	3 595	432
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	1 178	1 203	2 381	2 636	- 255	2 503	122
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	1 032	1 510	2 542	2 859	- 317	2 629	87
<b>Total - Ligue Régionale</b>	<b>15 069</b>	<b>25 452</b>	<b>40 521</b>	42 130	- 1 609	37 175	3 346
	37,2%	62,8%					*7 saisons sportives

La Ligue d'Occitanie a franchi les 40 000 licenciés entre dimanche et lundi dernier. Nous restons en avance par rapport à la saison 2022/2023 et nous nous approchons du maximum de la saison dernière.

Licences MicroBasket	Licences MicroBasket			Saison 2022/2023		
	F	M	Total	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	3	5	8	0	0	0
0030 - COMITE DU GARD	5	11	16	10	13	23
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	12	27	39	11	42	53
0032 - COMITE DU GERS	0	0	0	0	9	9
0034 - COMITE DE L'HERAULT	37	88	125	32	40	72
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1	0	1	0	0	0
0081 - COMITE DU TARN	0	0	0	0	0	0
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	4	10	14	4	7	11
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	6	7	13	12	3	15
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	15	20	35	11	14	25
<b>Total - Ligue Régionale</b>	<b>83</b>	<b>168</b>	<b>251</b>	<b>80</b>	<b>128</b>	<b>208</b>
	33,1%	66,9%	0,6%	38,5%	61,5%	0,6%

Les licences MicroBasket sont en avance. Certains clubs ont développé cette pratique et d'où l'augmentation actuelle qui en découle.

Nouveaux Adhérents Actifs	au : 16/11/2023						saison 2023/2024					
	Nombre			Clubs			Nombre			Clubs		
	Réel	Limitation	Max	Utilisateurs	Total	Clubs Lim.	Réel	Limitation	Max	Utilisateurs	Total	Clubs Lim.
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	29	29	6	7	9		36	36	6	9	9	
0030 - COMITE DU GARD	38	38	6	18	27		45	45	5	20	28	
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	306	303	17	55	63	1	315	277	21	54	65	11
0032 - COMITE DU GERS	58	58	7	20	26		72	71	11	24	26	1
0034 - COMITE DE L'HERAULT	81	64	32	23	35	1	105	93	17	25	35	2
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	45	45	8	14	18		54	54	10	16	18	1
0081 - COMITE DU TARN	59	59	15	16	27		106	92	22	23	25	3
1166 - COMITÉ TERRITORIAL AUDE/PYRÉNÉES-ORIENTALES	68	68	10	20	29		82	82	10	25	30	1
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	23	23	3	15	25		32	32	4	16	24	
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	36	36	7	14	21		41	41	9	18	23	
<b>Total - Ligue Régionale</b>	<b>743</b>	<b>723</b>		<b>202</b>	<b>280</b>	<b>2</b>	<b>888</b>	<b>823</b>		<b>230</b>	<b>283</b>	<b>19</b>

Opération Fédérale pour les Nouveaux Adhérents. Les clubs ont bien pris en compte cette opération et le nombre de nouveaux dirigeants augmente également (à souligner qu'actuellement 2 clubs ont plus de 15 nouveaux et 1 club a 15 nouveaux adhérents actifs).

#### 1.1.2. Bureau Régional du 06/01/2024

Nous avons un Bureau Régional programmé le 6 janvier 2024 afin d'avoir un moment convivial avec les collaborateurs de la Ligue. Cependant, des formations empêchent certains salariés d'être présents et nous avons déjà un Bureau Régional prévu avant les vacances le 21 décembre 2023. Le Bureau Régional du 6 janvier 2024 est donc annulé.

### 1.1.3. Comité Directeur Régional du 02/12/2023

Le Comité Directeur Régional déplacé au 2 décembre se déroulera au Campanile Est La Cité à Carcassonne. Gérard AVAL s'excuse de n'avoir pu trouver des locaux auprès de la Ville de Carcassonne.

### 1.2. Présentation et validation de modifications du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie

La Ligue doit modifier certains points de son Règlement Intérieur à la suite des validations de modifications du Règlement Intérieur et des Statuts de la FFBB lors de son Assemblée Générale du 14 octobre 2023 au Puy du Fou.

Ces modifications portent essentiellement sur des changements d'appellation ou de numérotation des articles. Des précisions sont apportées sur la Commission Electorale ainsi que sur la majorité choisie pour les votes lors de l'élection de l'Assemblée Générale.

De plus, des points sur l'organisation des pôles et le fonctionnement de la structure a été clarifié : les validations du Comité Directeur se feront pour 4 ans et non chaque année et la Commission des Présidents (Conseil des Présidents) a été ajoutée à ce présent Règlement Intérieur comme écrit sur les statuts types de la FFBB.

Ce texte sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (*Annexe 1*).

**Délibération :** Etes-vous d'accord pour valider ce projet de Règlement Intérieur de la Ligue d'Occitanie à soumettre au prochain Comité Directeur ?

Votants : 8          POUR : 8                          CONTRE : 0                          ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.**  
Le Règlement intérieur sera présenté au prochain Comité Directeur Régional pour validation.

### 1.3. Présentation et validation de modifications des Règlements Généraux de la Ligue Régionale Occitanie

Des erreurs ont été remontées sur les Règlements Généraux. Il a donc fallu faire certaines modifications (*Annexe 2*) :

- Le renvoi aux articles des Règlements Généraux n'était pas bon dans la numérotation pour l'Article « Date et Horaires/Couplage des Rencontres »
- Ajout d'un paragraphe pour le mode de fonctionnement entraîneur-joueur car il n'y avait pas de précision à ce sujet dans les Règlements Généraux.

**Délibération :** Etes-vous d'accord pour valider ces modifications des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie et les soumettre au prochain Comité Directeur ?

Votants : 8          POUR : 8                          CONTRE : 0                          ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.**  
Le Règlement intérieur sera présenté au prochain Comité Directeur Régional pour validation.

### 1.4. Préparation du Plan de Développement 2024-2028

Il faut que les responsables des thématiques commencent à prévoir des temps d'échange. Un document de synthèse des thématiques à aborder va être envoyé à tous les élus de la Ligue afin que chacun se positionne sur la ou les thématiques de son choix au prochain Comité Directeur du 2 décembre. Ce document sera également transmis aux collaborateurs afin qu'ils participent aux thématiques s'ils le souhaitent.

Un planning des réunions d'échanges devra être établi afin de ne pas avoir de créneaux horaires identiques pour pouvoir éventuellement participer à plusieurs thématiques.

De nouvelles thématiques ont été proposées par Aurore FILLIATRE et Justine ROMBOLETTI :

- RSE/RSO : responsabilité sociétale des entreprises/des organisations
- Citoyenneté
- Communication

### 1.5. Affiliations et Refus d'affiliations des clubs sur le territoire

- Avis favorable : Saint Juéry Basket Club (81), validé par le Bureau Fédéral.
- Certains membres du Bureau Régional de la Ligue Occitanie et du Comité Départemental de la Haute-Garonne se sont réunis, le jeudi 9 novembre, avec les dirigeants de l'association Basket Amplitude afin que ces derniers, clarifient les activités souhaitées par cette association. Cette réunion a été demandée par les dirigeants de Basket Amplitude à la suite du refus d'affiliation de la FFBB sur laquelle les avis défavorables du CD31 et de la LR étaient précisés. L'association a fait un retour écrit pour donner suite à cette réunion et il en ressort qu'elle peut aider à l'évolution de la pratique du basket en Haute-Garonne. Une demande a donc été faite auprès de la FFBB pour savoir quand l'association pourra refaire une nouvelle demande d'affiliation auprès de la fédération.

## 1.6. Commission Electorale

La Ligue Régionale commence à se projeter sur la prochaine Assemblée Générale Elective et doit donc avoir un président pour sa Commission Electorale.

Jean-Jacques DESSAINT a sollicité les présidents des comités et deux personnes. L'une d'entre-elle ne sera pas disponible le jour de l'AG. Il est en attente du retour d'une autre personne, en parallèle Florence LARROQUE lui a proposé une nouvelle personne à solliciter issue de son comité territorial. Jean-Jacques DESSAINT va reprendre contact auprès de ces deux personnes afin qu'il puisse proposer au prochain Comité Directeur Régional, une personne à la présidence de cette commission. En suivant, nous pourrons compléter la commission pour répondre aux obligations du Règlement Intérieur et des Statuts.

Pour rappel, la Commission Electorale doit être composée d'un Président, et de 7 membres : 5 titulaires et 2 suppléants. Ces membres ne pourront pas être candidats à l'élection et ne doivent pas avoir de liens contractuels avec la Ligue Occitanie.

## 1.7. Retour sur la visite de Cap Découverte

### 1.7.1. Compte rendu de la visite

Justine ROMBOLETTI et Justine MANZANO PEREZ sont allées visiter « Cap Découverte » pour l'Assemblée Générale 2024, elles étaient accompagnées du Secrétaire Général du Comité du Tarn.

Il y a suffisamment d'espace pour accueillir jusqu'à 400 personnes en termes de parking, salles de conférence, salle de repas, office traiteur. (Si repas debout le chiffre peut même être plus élevé).

La Ligue devra s'occuper de la projection, mais le site met à disposition un régisseur pour le son et les lumières.

Il y aura un accès WIFI sur le site pour les votes. Eric RODRIGUEZ se renseigne afin d'avoir les devis de comparaison pour la location ou l'achat de ces zapettes qui pourraient être mises à disposition des Comités Occitans pour leurs Assemblées Générales également.

### 1.7.2. Déroulement de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se déroulera sur une journée complète.

Le café d'accueil et le service sera fait par les collaborateurs de la Ligue. Un traiteur aura la charge du repas. Justine ROMBOLETTI est en attente de plusieurs devis.

Une discussion sera entamée entre les techniciens de la Ligue et des Comités afin de confirmer le Final 4 des Demoiselles dans le Tarn, notamment par rapport au déplacement. Pour rappel, il a lieu le lendemain de l'Assemblée Générale et s'était déroulé la saison passée sur le territoire de l'AG afin de limiter les déplacements des collaborateurs et élus présents lors de l'AG et lors de cet événement.

## 1.8. Commission Régionale de Discipline

### 1.8.1. Publication des décisions

Le Comité Directeur Régional lors de sa réunion du 26 novembre 2022 a souhaité que la Commission Régionale de Discipline publie ses décisions et comptes rendus de réunions. Pour le moment aucune publication n'est apparue sur le site. Et une nouvelle demande a été faite en ce début de saison pour respecter la décision votée lors du Comité Directeur.

Rappel du Règlement Disciplinaire Général de la FFBB au sujet des publications : la publication des décisions est laissée à la liberté d'appréciation de la commission de discipline. Le texte précise que la commission peut « ordonner » ou non la publication sur le site internet. En conclusion, si la publication n'est pas annotée sur le courrier de notification, elle ne peut pas être communiquée de manière anonyme sur le site Internet.

Si la commission ordonne la publication, il faut respecter l'anonymat. C'est-à-dire que les sanctions publiées ne doivent pas permettre d'identifier la ou les personnes, le ou les clubs incriminés lors du compte-rendu publié. Il faut donc supprimer les noms, prénoms, lieux, dates et autres éléments permettant de les identifier.

Au regard des exemples publiés de la CFD pour cette saison, la publication anonymisée supprime aussi les chiffres des sanctions et les montants des pénalités. Hélène MARTIN a fait un exemple interne au Bureau Régional qui ne sera pas annexé avec deux décisions récentes de la CRD.

Un débat s'ouvre entre les membres du Bureau Régional sur la publication du « chiffrage » des sanctions et des pénalités financières. (*Exemple de publications anonymisées par la FFBB en Annexe 3*).

**Délibération :** Que souhaitez-vous voir apparaître comme sanctions dans les publications de la Commission Régionale de Discipline ?

Votants : 8

DISCIPLINAIRES & FINANCIERES : 7

FINANCIERES : 0

DISCIPLINAIRES : 0

AUCUNE : 1

ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à la majorité des membres du Bureau Régional présents.**

Si la Commission Régionale de Discipline souhaite publier les décisions et comptes-rendus, elle devra respecter l'anonymisation et pourra indiquer les sanctions disciplinaires et financières (avec les chiffres).

### 1.8.2. Dossier disciplinaire pour cumul des 3 fautes techniques

Pour rappel avec l'évolution de la procédure depuis cette saison, si une personne concernée par le cumul de trois fautes techniques ne fournit pas d'observations dans les 48 heures après la validation automatique depuis FBI, une notification de la sanction « automatique » doit lui être envoyée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (au plus tard dans la semaine qui suit la fin du délai des 48 heures au lieu d'une notification après commission et un délai de 15 jours suivant la sanction de la 3<sup>ème</sup> faute technique). Cette notification précise les dates de la sanction automatique (week-end sportif dans un délai minimum d'un mois).

**Cela reste bien une décision disciplinaire.** Cette décision entraîne des frais de procédure comme tout autre dossier disciplinaire, conformément aux dispositions financières validées en AG.

Maintenant, une question peut se poser, si la personne accepte la substitution de la sanction par l'arbitrage de deux rencontres, quant au maintien de ces frais de procédures. Il faut bien prendre en compte que les frais postaux et les temps de « travail » associés (salariés et bénévoles / réalisation des courriers, expédition des courriels, désignations, communication individualisée) existeront quand même.

Jean-Jacques DESSAINT souhaite que le Bureau Régional se prononce, pour cette saison, sur cette question. En fonction de la décision prise, une proposition de modification d'application des dispositions financières sera peut-être soumise au prochain Comité Directeur Régional. Toutefois, une étude sur la saison sera faite pour le dernier Comité Directeur Régional en lien avec les dispositions financières de la future saison.

**Délibération :** Souhaitez-vous maintenir, diminuer ou annuler les frais de procédures disciplinaires, s'il y a substitution de la sanction par l'arbitrage pour cette saison sportive ?

Votants : 8

MAINTIEN : 8

DIMINUTION : 0

ANNULATION : 0

ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.**

Les frais de procédures disciplinaires sont maintenus en globalité pour cette saison sportive.

## 2. Tour des Pôles par les Vice-Présidents :

### 2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

#### 2.1.1. Point RH

Bruno MARITON et Isabelle MORGAND sont en train de travailler sur le Compte Epargne Temps (CET) pour les salariés de la Ligue afin qu'ils puissent y mettre leurs heures supplémentaires et/ou jours de repos non-pris. Les recherches continuent et Bruno MARITON demande l'aide de Eric RODRIGUEZ et/ou de Justine MANZANO PEREZ pour que ce sujet avance rapidement afin de présenter et de faire valider le projet lors du Comité Directeur Régional du 2 mars 2024.

##### 2.1.1.1. Entretiens RH

La période des entretiens annuels débutera à partir de décembre 2023 jusqu'en février 2024. Tous les salariés ayant au moins une année d'ancienneté seront concernés par ces entretiens. Certains auront aussi un entretien professionnel, conformément à la Loi.

Lors du TIT U13 à Toulouges, Jean-Jacques DESSAINT, Bruno MARITON et Alain PUEL ont profité de leurs présences pour s'entretenir avec certains salariés, de manière informelle et formelle. Aussi, nous souhaitons porter à la connaissance de tous les membres du Bureau Régional, certains éléments et faire valider une proposition d'avenant.

En effet, nous avons pu échanger avec Thibault BURNEL sur le dépassement de son forfait annuel depuis 2 ans ; les raisons proviennent de ces missions et l'évolution de son poste. Aussi, afin de limiter le risque et au regard de ses missions, il nous paraît opportun de lui proposer un avenant de contrat modifiant la clause de « forfait annuel en heures » en une clause de « forfait annuel en jours ».

**Délibération** : Etes-vous d'accord pour que le contrat de travail de Thibault BURNEL évolue en « forfait annuel en jours » ?

Votants : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.**

Bruno MARITON va contacter Thibault BURNEL afin de lui faire part de cette proposition d'avenant et aussi d'échanger avec lui sur la gestion des dépassements des deux dernières annualisations.

Il a été organisé un entretien avec Vincent PINHO, en présence des trois élus, de Jean-Pascal BOISSE, de Eric RODRIGUEZ et de Jacob MOULIN. En effet, Vincent nous avait sollicités sur sa volonté de s'inscrire dans le cadre de sa formation professionnelle à la prochaine session de formation du DESJEPS (qui débutera à partir de mai 2024). Ce diplôme professionnel se déroule sous la forme de l'alternance. Vincent pensait que les activités de la Ligue en lien avec le PPF (dont le Pôle Espoirs Mixte) pouvait servir de support à l'alternance. Après renseignements pris auprès de l'INFBB, ce ne sera pas possible que la Ligue soit l'entreprise support de l'alternance. Aussi, Eric RODRIGUEZ a regardé les possibilités légales afin que nous puissions répondre à cette demande de développement des compétences. Bruno donne la parole à Eric afin qu'il puisse expliquer ce qu'il serait possible de faire.

Eric RODRIGUEZ précise qu'au regard de la formation concernée et durant sa période de formation, nous avons la possibilité de suspendre son contrat de travail en CDI. Dès lors, Vincent aurait la possibilité d'établir avec une autre structure, un contrat d'apprentissage sur cette même période. Cette structure pourra ainsi servir de structure d'accueil pour répondre au cahier des charges de l'alternance de cette formation. Donc, pendant la suspension du CDI, la Ligue ne serait pas l'employeur de Vincent et n'aurait pas à lui verser une rémunération.

Bien sûr, si cette option était prise, nous devrions pourvoir à son remplacement en CDD sur son temps d'absence et de suspension du contrat. Cette seule possibilité a été présentée lors de cet entretien à Vincent.

Il a été prévu des temps réguliers pour faire le point sur l'avancement et l'accompagnement de ce dossier avec Vincent (limite des inscriptions en janvier 2024, tests de sélection puis décision finale d'entrée en formation vers Mars/Avril 2024).

#### **2.1.1.2. Comité Social et Economique (CSE)**

Cette année il y a le renouvellement du Comité Social et Economique de la Ligue Occitanie. Ces élections se déroulent en plusieurs étapes : nous avons déjà réalisé deux étapes : l'information des élections à l'ensemble du personnel et l'invitation aux organisations syndicales pour la négociation du protocole. Cette négociation se déroulera le lundi 27 novembre 2023 à 11h00 à Toulouse.

Si aucun syndicat ne se présente à cette réunion, une décision unilatérale de la Ligue validera le protocole en précisant l'absence des organisations syndicales.

Maintenant, dans le cas où les organisations syndicales viendraient à se présenter, il faut qu'un représentant de la Ligue soit présent pour négocier et signer le protocole d'accord préélectoral. Au regard des enchaînements et du doute sur la présence de représentants d'une organisation syndicale, Jean-Jacques DESSAINT propose que la Ligue soit représentée par Eric RODRIGUEZ, Directeur Territorial.

**Délibération** : Etes-vous d'accord de donner l'autorisation de représentation de la Ligue à Eric RODRIGUEZ pour la négociation de ce protocole d'accord préélectoral ?

Votants : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.**

Eric RODRIGUEZ représentera la Ligue dans le cadre du protocole d'accord préélectoral.

#### **2.1.1.3. Echanges Collaborateurs de la Ligue**

La prochaine réunion des collaborateurs de la Ligue aura lieu le 14 décembre 2023 (sur la journée) à Carcassonne en présentiel au Campanile Est – La Cité.

Une notice d'utilisation du Logiciel e-TeamSport, (logiciel utilisé par les collaborateurs pour déclarer leur temps de travail, absences...) a été créée pour faciliter son utilisation. Cette notice a également pour but de faire des rappels quant à la réglementation concernant les déclarations du temps de travail suivant la Convention Collective Nationale du Sport.

#### **2.1.1.4. Chèques Kadeos**

Comme tous les ans, la Ligue a la possibilité de faire bénéficier les salariés des chèques KADEOS pour Noël.

A savoir, qu'il y a cette année une exonération de toutes charges jusqu'à un montant de 183 € de chèques KADEOS. Il n'y a pas de montant minimum/maximum pour ces chèques cadeaux.

### **2.1.2. Point Financier**

Un organisme de dématérialisation des notes de frais a contacté la Ligue récemment. Le principe de cette dématérialisation est d'envoyer sa note de frais via un logiciel pour traitement par la structure. Le coût mensuel est d'environ 50€/mois pour la Ligue. Après discussions et échanges avec Isabelle MORGAND, assistante comptable de la Ligue, et au regard du nombre de notes de frais très restreint que nous avons tous les mois, cette alternative ne présente pour le moment pas d'avantages pour la structure.

#### **2.1.2.1. Visites de l'expert-comptable et du CAC**

La Ligue a reçu la visite de l'expert-comptable et du Commissaire aux Comptes (CAC), Isabelle MORGAND a travaillé avec eux :

- Visite périodique de suivi de l'experte comptable à la Maison du Basket le mardi 7 novembre
- Audit des procédures fait par le CAC le mercredi 8 novembre : nous devrions avoir prochainement un retour de cet audit avec peut-être des recommandations particulières.

#### **2.1.2.2. Situations Financières des clubs**

Les retards de règlements des clubs qui dataient de l'exercice précédent ont été régularisés grâce notamment aux relances faites par Isabelle MORGAND et par Patrice PY auprès des présidents des clubs.

➔ *Patrice a quitté la réunion à 13h15 en lien avec d'autres obligations qu'il doit honorer ce jour.*

## **2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)**

### **2.2.1. Edition 2023 « Les passionnés du panier » - Etat d'avancement**

Le projet suscite beaucoup d'engouement et pour le moment, ce sont 63 clubs qui sont déjà inscrits pour participer à ce projet de mise en avant des bénévoles.

Sarah DUPREY est à la recherche d'un partenaire pour cette opération afin de financer une bannière à tous les clubs participants. La Ligue est prête à financer les bannières dans le cas où un partenaire ne serait pas trouvé au moment de l'opération. Sarah est également en train de réaliser une vidéo de promotion pour lancer les 10 jours de l'opération.

### **2.2.2. Grenelle des incivilités – Etat d'avancement**

Le projet se met en route puisque l'appel à participation a bien fonctionné. Ce sont 13 officiels, techniciens, élus, dirigeants, licenciés du secteur Pyrénées et 14 du secteur Méditerranée qui commenceront à travailler sur ce grenelle aux côtés de David SANTOS et Jean-Luc COMBES référents par secteur.

Une réunion avec les référents, Jean-Jacques DESSAINT et Justine MANZANO PEREZ, en soutien du projet, aura lieu le mercredi 22 novembre afin de structurer les échanges qui seront proposés dans chaque secteur. Le premier temps de travail sur ce grenelle est prévu pour décembre 2023.

### **2.2.3. Dirigeantes 2024**

Dans la continuité de la première édition du programme Dirigeantes 2024, une formation en e-learning spécifique aux élues/dirigeantes a été proposée. 16 personnes ont répondu positivement et débiteront cette formation à leur rythme dans les prochains jours. Aurore FILLIATRE a négocié 60 clés d'accès avec l'organisme GEEKIE qui nous met à disposition cette plateforme de formation. Il reste encore des places pour toutes personnes intéressées en sachant qu'un courriel a été envoyé à toutes les présidentes de clubs et de comités pour leur proposer cette formation gratuitement. L'objectif de cette démarche est de mobiliser des personnes pour la deuxième édition. Il a été négocié avec l'organisme GEEKIE, une formation spécifique pour l'Occitanie, elle devrait être créée prochainement.

Un partenariat est envisageable à terme si la Ligue est satisfaite de cette formation.

## **2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)**

### **2.3.1. Journées Autour du Basket (Patrick CHICANNE)**

La dernière journée a eu lieu dans le Gard le lundi 13 novembre, elle était animée par Patrick CHICANNE, Jean-Pascal BOISSE et Jean-Jacques DESSAINT à Nîmes. Il y a eu du monde sur l'ensemble des actions : tous les membres du Bureau Départemental du Gard étaient présents pour la réunion Ligue/Comité. Ils sont restés la journée entière, notamment pour la réunion avec le Directeur Départemental de l'UNSS afin de travailler sur les sections sportives et classes à horaires aménagés. Enfin, 14 clubs ont été représentés pour la soirée avec les élus, les élus du Comité du Gard étaient également disponibles pour participer aux échanges sur les problématiques de développement des clubs, et sur la partie technique animée par Jean-Pascal BOISSE, où une vingtaine d'entraîneurs étaient présents.

La prochaine journée aura lieu le 18 janvier 2024 à Rivesaltes (66) pour le Comité 1166. Le programme sera quasiment similaire et la communication va être faite aux clubs prochainement.

### **2.3.2. Formation de joueurs (Patrick CHICANNE)**

À la suite du Camp Interzone : 6 jeunes de la Ligue ont été retenus pour aller au Camp National à Bourges en décembre : Elikya BADIBANGA, Elaïa ETCHEPARE, Maya NDIAYE, Maellyne RAVIN, Paula SOLIER et Théophilus FORDWUO. La Ligue a été sollicitée pour la mise à disposition de Guillaume CORMONT, CTF de la Ligue pour faire partie de l'encadrement du Camp National.

Le Bureau Régional félicite ses jeunes occitans et Guillaume pour leur sélection et leur souhaite beaucoup de réussite lors de cette semaine de Camp.

Ligue de développement des Pôles : le pôle de Toulouse est allé à Bordeaux (sur deux sites : Gymnase de Cenon et au Palais des Sports de Bordeaux) pour affronter le pôle espoirs de Mont de Marsan.

Le pôle de Montpellier était lui, à Voiron avec un système de triangulaire pour affronter les pôles espoirs des Alpes et d'Aix.

### **2.3.3. Formation des Dirigeants**

En dehors du projet Dirigeants 2024 et de sa formation en ligne, ainsi que des journées/soirées « Autour du Basket » il n'y a pour le moment pas d'autres formations prévues pour les Dirigeants.

### **2.3.4. Formation des Cadres**

Toutes les formations sont lancées et se déroulent convenablement.

### **2.3.5. ERO (Christophe RODRIGUEZ)**

#### **2.3.5.1. Retour Séminaire des CDO**

Le séminaire des Commissions Départementales des Officiels (CDO) s'est tenu à Toulouges le samedi 28 et dimanche 29 octobre lors du TIT U13. En effet, la Ligue souhaite travailler en osmose avec ses comités et augmenter les temps d'échanges et de partages entre eux. À la suite de ce séminaire, il a été décidé qu'un temps de formation commun sera mis en place pour tous les comités notamment pour les stages de début de saison des officiels. C'est-à-dire que tous les officiels de tout le territoire occitan auront les mêmes supports de formation et les mêmes temps de travail pour ces stages. L'objectif final étant d'arriver à mettre en place un programme de formation entièrement commun entre la Ligue et tous les comités pour les officiels.

Jean-Jacques DESSAINT félicite Jacob MOULIN pour l'organisation de ce week-end de travail de fonctionnement collectif afin que chaque comité puisse avancer vers un objectif commun.

#### **2.3.5.2. Filière OTM**

La Ligue a décidé de recréer la filière OTM afin de continuer la formation des OTM qui souhaitent et peuvent accéder au Haut-Niveau. Cette formation a pour but de les préparer au Haut-Niveau sans certitude qu'ils n'y accèdent : cela dépendra de leurs compétences et des places disponibles.

### 2.3.5.3. Problèmes Désignations Arbitres

Actuellement, il ressort que les désignations ne sont pas toujours cohérentes à la vue des rencontres proposées à cause notamment des retours de dernières minutes ou des indisponibilités. Il faut donc impérativement trouver un moyen de sensibiliser les arbitres, et de demander aux répartiteurs de bien signaler les répétitions de retours et indisponibilités aux référents. En effet, ces incohérences peuvent mettre aujourd'hui en difficulté des arbitres sur certaines rencontres. L'objectif prioritaire de de la Ligue est d'assurer le bon fonctionnement de ces désignations afin de respecter nos championnats (et les équipes en présence) mais aussi de valoriser nos arbitres.

L'équipe régionale des officiels doit réfléchir pour augmenter le niveau de professionnalisation des désignations en mettant en place des règles pour nos arbitres et nos répartiteurs afin de limiter l'impact de ces problèmes de désignations.

### 2.3.5.4. Week-end de formation des observateurs arbitres

Un stage d'observateurs arbitres va avoir lieu à Toulouse les 27 et 28 janvier 2024. Ils auront des temps de travail et d'analyses vidéo à la Maison du Basket et iront observer tous ensemble un match au TOAC le samedi soir. Ils mettront en commun leur travail le dimanche et ils auront un debrief du week-end par Alain BUISSON en charge de ces deux jours de formation. L'objectif est d'homogénéiser le travail des observateurs sur le territoire.

Le repas du samedi soir ainsi que la nuitée seront pris en charge par la Ligue. Ils seront une dizaine lors de cette formation.

→ *Jacob a quitté la réunion à 14h30 pour des raisons de logistique.*

## 2.4. Promotion Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

### 2.4.1. Candidatures évènements Ligue : choix des lieux

Un appel à candidature a été fait auprès des clubs et comités pour l'organisation des différents évènements de la Ligue Occitanie. Le Bureau Régional est amené à choisir les futurs organisateurs de ces évènements. Pour chacun d'entre eux, Justine MANZANO présente les candidatures reçues et Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote des membres du bureau présents (7 à la suite du départ de Patrice PY), l'attribution de celui-ci.

**Délibération :** Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation du TIC U12 Qualificatif MED ?

Votants : 7  
Toulouges Basket Association : 2  
Comité Départemental de l'Ariège : 5  
Abstention : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à la majorité d'attribuer le TIC Qualificatif U12 MED au Comité Départemental de l'Ariège**

Le Secrétariat Général notifiera aux candidats cette décision, la semaine prochaine.

**Délibération :** Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation du TIC U12 Qualificatif PYR ?

Votants : 7  
Moissac Castelsarrasin Basket Ball en collaboration avec le Comité du Quercy Garonne : 7  
Abstention : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à l'unanimité d'attribuer le TIC Qualificatif U12 PYR au club de Moissac Castelsarrasin Basket Ball en collaboration avec le Comité du Quercy Garonne**

Le Secrétariat Général notifiera au candidat cette décision, la semaine prochaine.

**Délibération :** Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation du TIC U12 Final ?

Votants : 7  
Toulouges Basket Association : 6  
Rodez Basket Aveyron : 1  
Abstention : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à la majorité d'attribuer le TIC U12 Final au club de Toulouges Basket Association.**

Le Secrétariat Général notifiera aux candidats cette décision, la semaine prochaine.

**Délibération :** Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation des Masters de Région 3x3 ?

Votants : 7            CTC Ouest Montpellier Métropole Basket : 0  
Sport Athlétique Caussade Basket : 7  
Abstention : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à l'unanimité d'attribuer les Masters 3x3 Régionaux au club du Sport Athlétique Caussade Basket.**

Le Secrétariat Général notifiera aux candidats cette décision, la semaine prochaine.

**Délibération :** Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation des Finales Jeunes R2 Secteur Pyrénées ?

Votants : 7            Basket Club Saint-Sulpice 81 : 7  
Basket Bessieres Buzet : 0  
Moissac Castelsarrasin Basket Ball : 0  
Coquelicot Lézatots : 0  
ASC Aureilhan : 0  
Abstention : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à l'unanimité d'attribuer les Finales Jeunes R2 du Secteur Pyrénées au Basket Club Saint-Sulpice 81.**

Le Secrétariat Général notifiera aux candidats cette décision, la semaine prochaine.

**Délibération :** Quelle candidature choisissez-vous pour l'organisation des Finales Occitanie ?

Votants : 7            Basket Club Saint-Sulpice 81 : 0  
Montauban Basket Club : 7  
Abstention : 0

**Les membres du Bureau Régional présents décident à l'unanimité d'attribuer les Finales Occitanie au Montauban Basket Club.**

Le Secrétariat Général notifiera aux candidats cette décision, la semaine prochaine.

Certains évènements sportifs de la Ligue n'ont pas reçu de candidatures :

- **Finales Jeunes R2 du secteur MEDITERRANEE**

Magali FERRIER est en recherche d'un club souhaitant organiser les Finales Jeunes R2 Secteur MED dans le CD34 (pour l'instant, elle n'a pas reçu d'avis favorable). Gérard AVAL attendait cette réunion avant de voir la faisabilité de l'organiser, encore une fois, avec le club du SO Carcassonne. Il lui semblait important qu'après deux saisons consécutives, cet évènement soit organisé ailleurs. Maintenant si aucun club du secteur ne se présente, il va regarder la possibilité de le faire.

- **TIC de Zone.**

Jean-Pascal BOISSE est en attente d'une réponse de la mairie de Carcassonne pour la mise à disposition de deux salles afin d'organiser le TIC de Zone là-bas. Gérard AVAL va aider Jean-Pascal en relançant la ville de Carcassonne de son côté.

Concernant les autres évènements soumis à la rotation des organisateurs :

- Nous sommes toujours dans l'attente du lieu pour le Challenge Benjamin(e)s et le Panier d'Or secteur PYR qui auront lieu sur le territoire du CT 1248.
- À la suite de la validation du CD 34, le Challenge Benjamin(e)s et le Panier d'Or secteur MED seront organisés par le club de **Agde Basket**.
- À la suite de la validation du CD31, les Finales Jeunes R3 PYR et Finales d'accèsion RM2/RM3 PYR seront organisées par le **Basket Club Verfeillois**.

**2.4.2. Candidatures évènements Ligue : gestion des appels à candidatures pour la saison 2024/2025**

Jean-Jacques DESSAINT propose que le système de rotation soit déployé pour tous les évènements sportifs (sauf TIT/TIC/TIZ/TIL et Coupe Occitanie). L'objectif serait de répartir sur plusieurs saisons ces organisations, à l'instar des évènements déjà dans ce système, sur TOUS les territoires de la Région et PARTOUT. Un débat s'engage sur le sujet et sur les exclusions des actions du PPF et de la Coupe d'Occitanie. Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la délibération suivante.

**Délibération** : Etes-vous d'accord pour que le système de la rotation soit proposé à tous les événements sportifs de la Ligue (sauf TIT/TIC/TIZ/TIL et Coupe Occitanie) dès la saison 2024/2025 ?

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau Régional présents.**

Pour faire suite à cette délibération adoptée, les membres du Bureau Régional valident aussi le principe suivant :

Cette délibération sera présentée aux présidents des Comités lors de la prochaine réunion du Conseil des Présidents afin qu'ils valident cette décision pour leur comité.

En sachant que si un comité ne souhaite pas de cette rotation pour la saison 2024/2025, alors les organisations qui auraient dû leur être confié seront réparties et proposés à un autre comité (sans modification de l'ordre de rotation) – bien sûr aucun club de ce comité ne pourra faire une candidature en direct auprès de la Ligue pour cet événement.

#### 2.4.3. Coupe Occitanie

Les finales de la Coupe Occitanie auront lieu le samedi 25 novembre. Jean-Jacques DESSAINT remercie les élus qui seront présents lors de cet événement et il rappelle la tenue de la réunion de Zone sur cette date à Bouc-Bel-Air (13). En fonction, il rejoindra le site peut-être sur les deux ou la dernière finale.

Voici le planning de la journée :



#### 2.4.4. 3x3

Formation de formateurs 3x3 : Alexis DEVAUCHELLE (11/66) et Florian COULON (31) se sont rendus au CF DAS en région parisienne sur deux jours.

Aurore FILLIATRE et Sarah DUPREY ont organisé un tournoi 3x3 universitaire avec la FFSU à Toulouse le 26 octobre, 11 équipes étaient présentes. Le premier tournoi 3x3 des pôles espoirs se déroulera ce mercredi 22 novembre.

La FFBB a validé la candidature du CD31 et de la Ligue Occitanie pour l'Open Plus Super League et Junior League à Toulouse les 15 et 16 juin 2024 sur la place du Capitole. Cependant, Florian a du mal à obtenir les documents demandés par la fédération de la part de la mairie pour cet événement.

Aurore a fait remonter son mécontentement au titre de la Ligue sur la non-sélection de Philippe ESTEBAN et Léane HERRIOU sur l'Open de France Junior League (2023) de Rennes, au regard de leur investissement sur notre territoire dans la formation des Refs. A signaler qu'aucun ref 3x3 de notre région n'a été sollicité par la FFBB pour cette manifestation alors que toutes les autres ligues l'ont été sur les Opens de France.

Sarah a travaillé sur une newsletter du 3x3, elle est sortie cette semaine afin de dynamiser notre page spécifique 3x3 et d'informer au mieux sur la pratique tant sur le plan régional que départemental et territorial. Elle sera publiée tous les mois.

Un projet collectif sur la Coupe Régionale 3x3 au sein des formations CPMS (Toulouse et Montpellier) se met en place, en principe nous pourrions avoir 2 places au lieu d'une, nous sommes en attente de confirmation (engagement de Jérôme PRIGENT à l'AG de la FFBB) ainsi nous pourrions rester sur l'organisation de deux finales, une par secteur.

### 3. Tour de table

Bruno MARITON :

- Tient à féliciter Lucas BESSIERES pour la qualité des photos effectuées lors du TIT à Toulouges.
- Demande de prise en charge des frais de déplacement de Jade BRIEND pour l'intervention à Mauguio.
- Fuites dans le gymnase de la Maison du Basket : faire passer une entreprise pour résoudre le problème.
- Devis panneaux photovoltaïques : possibilité d'avoir des aides, échanges à avoir avec le CD31 rapidement.

Gérard AVAL : dans le cadre d'un partage d'informations sur des « mauvais comportements » de clubs du 1166 auprès du Président de la Ligue, il a été surpris qu'aucun dossier disciplinaire n'ait été ouvert sur demande de la Ligue sur ces deux affaires potentielles. Pour rappel, le Président et/ou la Secrétaire Générale peut saisir la commission régionale de discipline, cela reste à leur discrétion. Maintenant, Jean-Jacques et Huguette vont reprendre les mails envoyés par le Comité 1166, mais il semblerait qu'une seule notification ait été reçue sur les deux dossiers signalés. Jean-Jacques précise, aussi, qu'il avait été écrit sur ce « signalement » qu'une action allait être réalisée par le comité pour échanger avec les clubs sur ces « agissements ».

Justine MANZANO PEREZ : nouveau compte LinkedIn de la Ligue créé cette semaine pour développer le partenariat.

Patrick CHICANNE : Depuis le 6 novembre, Elie FEDENSIEU a été remplacé par Adriana DOS SANTOS LOPEZ (via le GEMB31) jusqu'à la fin de la saison sportive.

Huguette CHAPPAT : s'excuse de pas être venue en présentiel. Elle questionne les membres présents qui se déplacent à la réunion de zone afin d'organiser le covoiturage. Ils partiront avec un minibus et une voiture. Justine prend acte et réservera le minibus au départ de la Maison du Basket.

Christophe RODRIGUEZ / Laurent LACAZE / David SANTOS / Eric RODRIGUEZ / Magali FERRIER / Jean-Jacques DESSAINT : RAS

Jean-Jacques DESSAINT clôture la réunion en remerciant les membres élus. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15h30.



**Prochain rendez-vous :**

**Réunion du Comité Directeur Régional le samedi 2 décembre à Carcassonne à 9h30**



Fait à Toulouse, le 23 novembre 2023.

**La Secrétaire Générale,  
Huguette CHAPPAT**

**Le secrétaire Général-Adjoint,  
David SANTOS**

**Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT**